



LETTRE D'INFORMATION

L'essentiel de l'information semestrielle de SUBLIME Energie



SOMMAIRE :

1. L'ÉDITO
2. LA LEVÉE DE FONDS
3. LE SUCCÈS DE LA LIQUÉFACTION
4. LES AUTRES ACTUALITÉS
5. PRÉSENTONS UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE

L'ÉDITO

“L'évidence de la société à mission”



“Nous sommes fiers d'être, depuis juillet 2019, **la première société à mission immatriculée en France**. Cette qualité nous permet d'aligner nos actions de recherche, de développement technique et d'industrialisation avec nos objectifs sociaux et environnementaux. Nos missions sont clairement établies dans nos statuts, et leur respect est contrôlé par un comité de mission composé de représentants de nos parties prenantes.

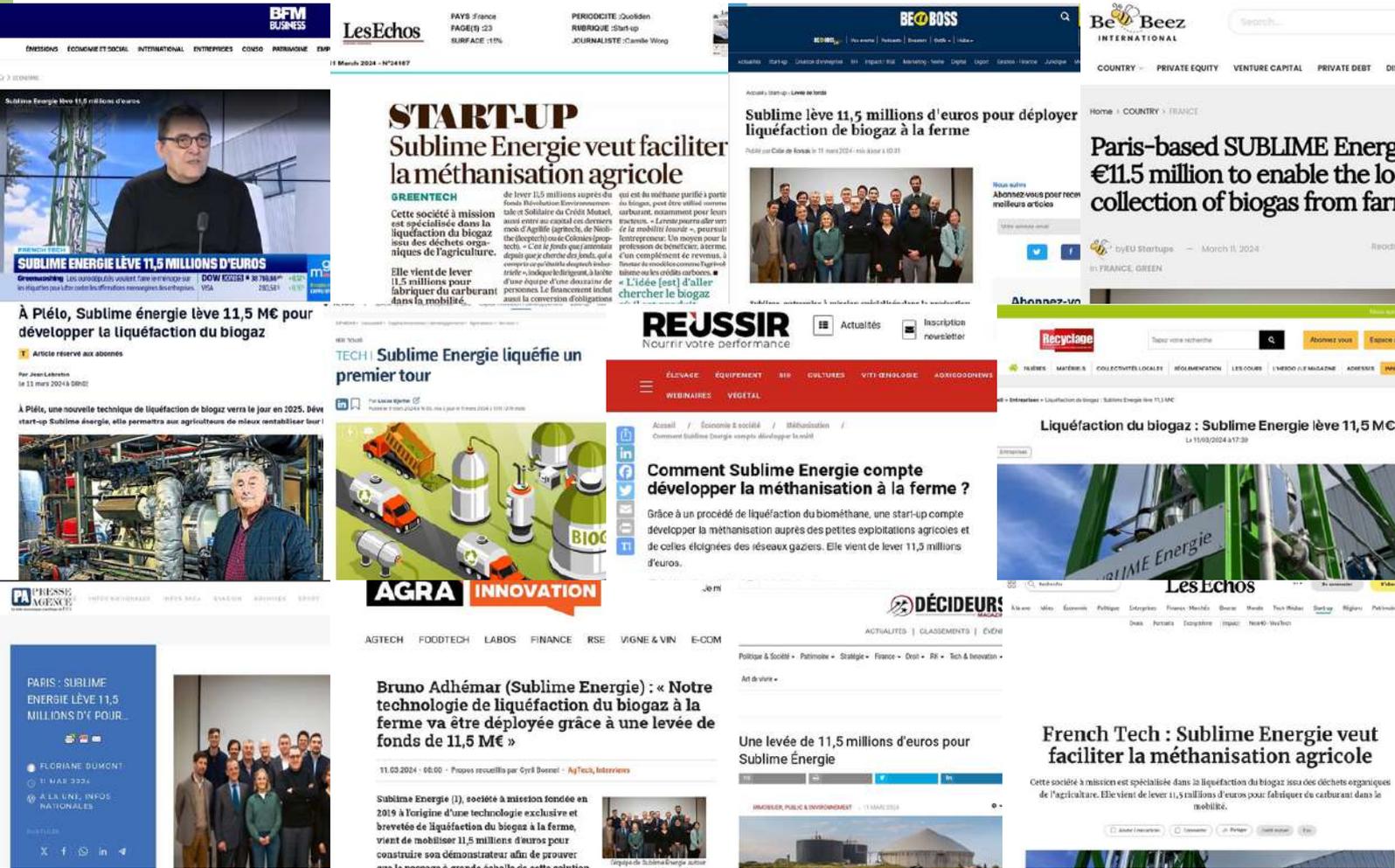
Le 16 mai 2024 a eu lieu le Congrès Français et Européen des Entreprises à Mission, une occasion d'inciter les entreprises à adopter elles aussi une raison d'être allant au delà d'une simple finalité lucrative mais qui regarde également vers le futur à travers le prisme de la triple compatibilité. L'entrepreneur moderne est celui qui a compris qu'il faut que l'on comptabilise non seulement l'impact des changements climatiques sur notre activité économique, mais aussi **l'impact de notre activité sur le monde social et l'environnement.**”

Bruno ADHÉMAR, Président-Fondateur de SUBLIME Energie



LEVÉE DE FONDS

Pour le déploiement à la ferme de SUBLIME Energie



Retombées médiatiques suite à l'annonce de la levée de fonds

En mars 2024, nous annonçons avoir levé la somme de **11,5 millions d'euros** grâce au **fonds Révolution Environnementale et Solidaire** abondé par le dividende sociétal de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Cette levée de fonds nous permettra de financer le développement, la fabrication et l'installation d'un démonstrateur capable de produire **180 tonnes de carburant bas carbone et 300 tonnes de CO2 biogénique par an**. Ce démonstrateur sera installé dès 2025 à Plélo (Côtes-d'armor) sur la ferme de Gazéa, dirigée par Servane Lecollinet et Alain Guillaume, président d'honneur de l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF). Les équipements fonctionneront dans des conditions similaires à un projet commercial, liquéfiant et valorisant le biogaz produit sur site.

Nous travaillerons, par la suite, à la mise en service du premier projet commercial qui regroupera une dizaine de méthaniseurs autour de cette innovation. Nous comptons aujourd'hui 14 collaborateurs et nous prévoyons de doubler nos effectifs au cours des deux prochaines années pour accompagner nos projets de développement.

Consulter notre communiqué de presse complet

LE SUCCÈS DE LA LIQUÉFACTION

Une solution unique au monde

Après avoir réalisé une preuve de concept en 2020, démontrant la faisabilité de la liquéfaction de petites quantités de biogaz, nous avons travaillé sur la fabrication, l'implantation, et l'utilisation d'un second démonstrateur.

Ce démonstrateur, installé en laboratoire et fonctionnant avec du biogaz de synthèse, a pour principal objectif de lever les deux verrous technologiques :

- **La liquéfaction de biogaz** : Développé à l'échelle 1, il doit démontrer la possibilité de liquéfier un débit représentatif de biogaz afin de faciliter son transport entre les sites de production potentiels et les sites de consommation.
- **La séparation des gaz** : Il doit permettre d'obtenir du méthane et du CO₂ épurés, qui seront valorisés en carburant pour la mobilité lourde (bioGNL) et en bioCO₂ (e-fuel, injection dans des serres, usages industriels, stockage géologique...).

Ce démonstrateur est installé depuis Septembre 2022 au Centre d'Efficacité des Systèmes (CES) des Mines de Paris à Palaiseau, nouvellement renommé Centre Énergie, Environnement, Procédés (CEEP)



Le résultats des essais : Une première mondiale

Les résultats techniques sur ce démonstrateur sont très encourageants. Nous avons réalisé la liquéfaction d'un mélange ternaire, composé de biogaz de synthèse (50% de CH₄ et 50% de CO₂) et d'un agent de portage. Un écart de 2% a été trouvé par rapport aux masses chargées imputable à l'incertitude de mesure du gaz chromatographe. La température de givrage (apparition du CO₂ solide) se manifeste expérimentalement à une température

inférieure au modèle théorique, avec un écart d'environ 4°C, ce qui confirme que **le modèle théorique est conservateur** en termes de givrage. Après avoir obtenu les validations techniques nécessaires au processus de liquéfaction, nos équipes se sont attelées à la suite du projet technologique avec **l'installation du nouveau démonstrateur Charlie en 2025**. Nous avons communiqué nos résultats techniques lors de notre première conférence de presse le 30 mai à l'école des Mines de Paris.

[Retrouvez notre communiqué de presse en cliquant ici.](#)



LES AUTRES ACTUALITÉS DU SEMESTRE

Reformulation de la raison d'être et des objectifs statutaires

Nous avons récemment décidé de renouveler notre raison d'être et nos objectifs statutaires afin qu'ils soient plus justement alignés avec les valeurs et le projet que nous portons

La raison d'être renouvelée :

Contribuer à la nécessaire révolution écologique, sociale et énergétique des territoires par le développement de la production et de la valorisation de gaz renouvelables bas carbone en remplacement de leurs équivalents fossiles.

Les objectifs statutaires reformulés :

Développer la production, la valorisation et l'utilisation de l'ensemble du biogaz pour substituer les gaz renouvelables bas carbone à leurs équivalents fossiles.

Développer l'économie circulaire, l'activité et l'indépendance des territoires, des paysans et des parties prenantes locales.

Développer la recherche dans les domaines des gaz renouvelables, de l'économie circulaire et de la gestion responsable des entreprises, industrialiser ses résultats et les faire connaître notamment par l'enseignement.

Notre rapport de mission 2023

Nous publions chaque année notre rapport de mission, qui revient, objectif par objectif, sur les avancées de l'entreprise au cours de l'année passée et sur les projections pour l'année suivante. Ce rapport témoigne de notre engagement à respecter nos ambitions et à nous mettre en chemin vers la réalisation de notre raison d'être telle que nous l'avons fixée dans nos statuts.

Vous pouvez retrouver le rapport complet en cliquant sur l'image.



Renouvellement du comité de mission

Parallèlement à la raison d'être, nous avons également renouvelé notre comité de mission, en intégrant de nouveaux membres représentatifs de nos parties prenantes et apportant de nouvelles compétences. La quinzième réunion du comité de mission a réuni pour la première fois ses nouveaux membres le 5 juillet dernier, à savoir :

- Inès Ben El Mekki (Directrice technique de SUBLIME Energie)
- Marius Chapays (Responsable Impact de SUBLIME Energie)
- Armand Hatchuel (Professeur en sciences de gestion)
- Mélanie Marcel (Spécialiste de l'entrepreneuriat responsable)
- Servane Lecollinet (Directrice de Gazéa)
- Hayet Djelal (Enseignante-chercheuse sur la valorisation des effluents)
- Benoît Legait (Ancien directeur de l'école Mines Paris - PSL)
- Tristan Dollé (ex-directeur administratif et financier de SUBLIME Energie).

RAPPORT DE MISSION

- 2023 -



Notre présence aux événements en 2024



Jan Fevr Mars Avri Mai Juin Juil Aoû Sept Octo Nove Dece



Conférence de presse
de SUBLIME Energie

Nos événements passés :

Avant l'été, nous avons participé à plusieurs événements clés. Le 16 mai, nous étions présents au congrès français et européen des entreprises à mission, suivi du congrès-anniversaire de France Gaz le 5 juin. Le 22 mai, nous avons tenu un stand aux journées de l'innovation d'AgroParisTech. De plus, nous avons organisé une conférence de presse le 30 mai pour annoncer le succès de nos essais techniques. Enfin, en août dernier, nous avons été exposants à l'événement agricole Terre Attitude à Ruca, en Bretagne.

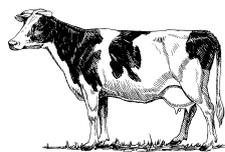
Nos événements à venir :

Nous serons ravis de vous retrouver prochainement aux différents salons agricoles où nous tiendrons notre propre stand : le SPACE, qui se tiendra à Rennes du 17 au 19 septembre, et le Salon de l'Élevage, qui aura lieu à Clermont-Ferrand du 1er au 4 octobre.

Le profil-type d'un agriculteur partenaire

La participation à ces événements nous permet de rencontrer de nouveaux agriculteurs, qui sont au cœur de notre projet et de notre ambition. Nous vous présentons le profil type des agriculteurs avec lesquels nous pourrions collaborer, qu'ils possèdent déjà un méthaniseur ou non. Si vous vous reconnaissez dans ce modèle et partagez nos valeurs, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Le mix d'intrants idéal visé :



60%

d'effluents d'élevage



30%

de résidus de cultures et de
CIVE



10%

de bio-déchets ou
déchets verts

La ferme-type :

- Une production cible autour de 50 Nm³/h de biométhane
- Environ 10 000 tonnes d'intrants par an

Précisons que ce profil-type est une moyenne qui correspondrait à une exploitation dont la compatibilité est la plus optimale avec notre modèle. Le mix d'intrant est variable tout comme le profil d'exploitation. Celui-ci peut également s'adapter aux élevages mixtes et aux éleveurs d'autres animaux.

PRÉSENTONS UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE



Inès BEN EL MEKKI

Fonction : Directrice technique

Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste les voiles.

William Arthur WARD

Ma mission est de piloter l'ensemble de la conception de nos démonstrateurs et de manager l'équipe technique. C'est un poste très stimulant et que je m'efforce de conduire avec **spontanéité et authenticité**. Après avoir suivi un parcours académique à Maths sup/

Maths spé et Centrale Paris de 2013 à 2017, j'ai travaillé en tant qu'ingénieure terrain en pétrochimie. Désireuse d'affiner mes connaissances théoriques j'ai réalisé, ensuite, **une thèse CIFRE sur la modélisation expérimentale des échangeurs utilisés pour la liquéfaction du gaz** naturel avec AIR LIQUIDE R&D. Une fois docteure en génie des procédés et Energie, j'étais plus que jamais **convaincue de l'opportunité écologique du biogaz**. Aussi, mon père était ingénieur agricole et m'a transmis sa passion pour l'innovation dans le monde paysan. Puis, le biométhane m'est apparu comme l'énergie de l'avenir. C'est ainsi que j'ai décidé de rejoindre SUBLIME Energie en octobre 2022. Dernièrement, j'ai été nommée au comité de mission de l'entreprise ce qui me permettra d'une part d'explicitier, aux autres membres, l'avancée de nos travaux et réflexions techniques, et d'autre part je l'espère d'aider l'entreprise à atteindre ses objectifs statutaires. C'est une fierté car notre raison d'être épouse une aventure professionnelle formidable : **celle de porter, en même temps, un projet technologique d'ampleur et des valeurs sociales et environnementales fortes**.

C'est ce qui fera, j'en suis sûre, de SUBLIME Energie l'un des champions de la révolution énergétique des années à venir.



S'ABONNER AUX PROCHAINES LETTRES D'INFORMATIONS



NOUS CONTACTER



NOUS SUIVRE SUR LINKEDIN